

Le 12 octobre 2020

Du plus mais du flou

Alors que le budget de la Justice est, selon l'expression du garde des Sceaux, exceptionnel, la présentation du Projet de Loi de Finances 2021 à laquelle le SNDP-CFDT a assisté est apparue expéditive : 35 minutes montre en main et nous regrettons que le ministre ai quitté la salle avant les questions des organisations syndicales.

La présentation était floue, et nous n'avons pu obtenir d'informations concrètes lors des questions posées aux conseillers restés en séance.

Le ministre a indiqué :

- une augmentation du budget de l'Administration Pénitentiaire de 9% dont 42 millions supplémentaires pour l'immobilier et 10% de plus pour la sécurité par le renforcement de la vidéosurveillance et la mise en place des dispositifs de brouillage de téléphones portables ;
- une revalorisation à hauteur d'un million € de l'indemnitaire des DSP et DPIP sans aucune autre précision ;
- des recrutements de personnels : 80 en encadrement (sans précision), 23 techniques, 711 surveillants, 235 CPIP, 33 dans le corps de commandement et 100 CPIP de proximité (aucune précision sur les contours de cette intrigante nouvelle fonction) ;
- une hausse des salaires des surveillants de 300 euros par mois pour les jeunes professionnels et de 400 euros dans un second temps pour tous les autres ;
- pas de reclassement des surveillants de la catégorie C vers la catégorie B en 2021. Au préalable, et toujours selon le ministre la question des missions devra être étudiée très attentivement.

Le ministre a rappelé pour l'encadrement supérieur la volonté de diversifier les parcours. Il a dit vouloir « des cadres compétents et engagés ». Il nous semblait que nous l'avions maintes fois prouvé !

Le ministre a enfin rappelé le « décloisonnement nécessaire des fonctions d'encadrement supérieur » et reprend à ce titre les conclusions du rapport Thiriez. Les discussions avec les services du premier ministre devraient débuter courant 2021. La conseillère des « bonnes pratiques » prendra contact avec les syndicats à ce sujet. Le SNDP attend cette invitation de pied ferme et entend que le sujet ne reste pas lettre morte.

P/ le Syndicat National des Directeurs Pénitentiaires
Le secrétariat national